

REGLEMENT

SUR LA COUR PENDANT LES RECREATIONS

- **Quand la cloche sonne**, je me range calmement et rapidement.
- Les ballons sont autorisés pendant les récréations (sauf le matin, le soir et le vendredi toute la journée).
Le midi, ils devront être rangés à **13h20**.
→ Le foot est autorisé uniquement sur les deux zones prévues à cet effet : le long du grillage du petit bois et le long du préau. Les classes y ont accès à tour de rôle (voir planning foot). Jour de pluie : les ballons restent rangés.
- Ne sont pas autorisés :
 - Les ballons en cuir
 - Les balles de tennis
 - Les balles rebondissantes
 - Les boulets et calots
 - Les jeux de collections (cartes à échanger)
- Le tapis vert est une **zone de jeux calmes**.
- Je joue en dehors des rampes, des marches et loin des grillages.
- L'accès au petit bois est autorisé sur demande pour aller chercher un ballon.
- Aux toilettes, **je respecte les autres et la propreté des lieux**. La tour est réservée aux filles (deux par deux et sur demande) et les toilettes extérieures aux garçons.

SORTIES : MIDI ET SOIR

- Les élèves qui déjeunent à la cantine vont se ranger rapidement sous le préau.
- Le soir : seuls les élèves restant à l'étude sont autorisés à rester sur la cour.
- Les jeux qui se trouvent en maternelle sont réservés aux élèves de maternelle.
- Je n'utilise pas de trottinette sur la cour.

DANS LES BATIMENTS

- Dans les escaliers, je monte et je descends **en silence** le long du mur, en file indienne.
- Je marche dans les couloirs.